



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E34797

VALABLE JUSQU'AU 23/05/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 21/04/2016
120 000

Raison sociale : BAUDRAS ET FILS

31 RUE DU PETIT MOUESSE
58000 NEVERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS B340174051

Siret : 340 174 051 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 1812493-58

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 304765111803

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 304765111803

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/05/2024

Téléphone : 03 86 61 44 91

Portable : 06 88 05 25 64

Site Internet : www.baudras.fr

E-mail : compta.baudras.nevers@wanadoo.fr

Fax :

Responsabilité légale :

DE WITTE ALEXIS, FLORENT PRÉSIDENT / REPRESENTÉ PAR ALEXIS DE WITTE
ADW FINANCE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/06/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/06/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	13/06/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	13/06/2023
o Ventilation mécanique	13/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.